

CTSD 06/09/2019

IEN : Bruyères, Neufchâteau, Saint-Dié, Golbey, Vittel, Epinal, Gérardmer, Remiremont

DSDEN : DASEN, SG, IA adjoint, responsables Pôle 1^{er} degré

FSU : 4, CFDT : 2, UNSA : 3 , FO : 2,

Présentation des nouvelles IEN

Florence HOHMANN : Epinal-Xertigny

Mme URBANIAK : Gérardmer

Mme MILLOT : Vittel

Déclarations : UNSA, FO

Adoption du PV du CTSD du 28/05 : à l'unanimité

Enquête rapide de rentrée révèle une baisse supérieure aux estimations (-950)

Dasen : cette baisse se poursuivra en théorie jusqu'à la rentrée 2022. Elle est due selon le DASEN a une baisse de la natalité.

Il y a une remontée en stabilité sur 2 secteurs seulement : Saint Dié et Epinal

On va descendre en-dessous des 29 000 élèves.

En terme de réseaux des écoles, il reste « un peu de travail à faire en concertation avec les élus, mais la géographie finit toujours par commander. » Dans les Vosges, la dispersion de l'habitat joue donc en faveur du maintien de petites structures.

Au niveau des sites, il n'y aura plus de changement. En revanche, des suppressions de classes pèsent sur les écoles.

La moyenne enseignant par classe est en baisse de façon très importante. La FSU fait remarquer que cet indicateur est largement faussé car il faudrait le calculer uniquement sur les classes hors dispositif. D'autre part, il y a une hausse de 15 % des notifications MDPH ce qui étonne le DASEN ... Celui-ci reconnaît qu'il y a un engorgement dans les ITEP et les IME, car les anciens élèves ne partent pas des structures : conséquence, des élèves ayant une notification pour ces établissements restent en classe normale et entraînent des situations difficilement gérables !

Actuellement dans les Vosges, il y a 700 AESH pour 2 000 enseignants.

En maternelle, l'assiduité doit être réglée au bout d'un trimestre. Dans les Vosges, à la connaissance du Dasen, il n'y a pas d'enfants de moins de 6 ans scolarisés à domicile. Déjà 98 % des enfants étaient scolarisés à 3 ans, donc la nouvelle mesure n'impactera pas les Vosges.

Question des évaluations.

En réponse aux contestations de la validité de celles-ci, le Dasen répond : « Une consigne, ça s'exécute. » En bref, les enseignants doivent se plier à la règle et ils y trouveront bien quelque chose de positif !

Implantation des aides pédagogiques pour cette année :

Les représentants des personnels s'expriment sur les besoins remontés du terrain sans connaître le nombre que l'administration peut mettre en place !

Circo de Bruyères

Granges Autmonzey maternelle 87 élèves pour 3 classes , 2 élèves en situation de handicap, 1 surnombre

Viménil : 31 élèves, 1 élève MDPH, 1 surnombre

Circo d'Epinal

Deyvillers

Uzemain 104 élèves 8 PPRE 26 élèves / classe

école du centre 111 prévus, 129 comptés en septembre

Durkheim : 154 élèves / 6 classes 25,6 élèves / classe

CP : 11 élèves sur 25 signalés au RASED

Xertigny : 127 élèves

Charmois-devant-Bruyères Le Roulier : maternelle 29 mat /cp

G. Rimey 27 CP

Epinettes Jean Macé 19 TPS en REP+

Dinozé

Circo de Gérardmer

école J. ferry de Fraize 115 annoncés, 125 à la rentrée

J. Macé maternelle 27 MS/GS

Circo de Golbey

Gohypré (Thaon) : 340 élèves avec de très grandes difficultés

La Louvroie (Golbey) : 84 élèves pour 3 classes, secteur Haut du Gras

Circo de Neufchâteau

Baudricourt : 2 classes, 58 élèves (len : il y aura 3 interventions de la brigade ruralité)

Circo de Saint Dié

Paul Elbel

Jacques Prévert maternelle Beaucoup de difficultés

Il s'en suit une discussion entre les services car les attributions devaient certainement être pré- décidées ! Au vu des résultats, on peut espérer que des changements ont eu lieu ..

Le DASEN attribue des aides pédagogiques pour :

BRUYERES

RPI 26 BULT Saint Gorgon / Vomécourt => 1 ETP

Granges => 1 ETP

Viménil => 1 ETP

Fauconcourt => 1 ETP

EPINAL

Deyvillers => 1 ETP

Durkheim => 1/2 ETP

Rimey => 1/2 ETP

Dinozé => 1/2 ETP

GOLBEY

Vincey centre => 1/2 ETP

NEUFCHATEAU

Chatenois élémentaire => 1ETP

SAINT DIE

P.Elbel => 1/2 ETP

Prévert => 1/2 ETP

VITTEL

La Chapelle au bois => 1 ETP

Martigny les Bains => 1 ETP

Soit 11 ETP au total

Le Dasen a pris en compte les facteurs : maternelle / REP / pauvreté

Analyse de la FSU 88 :

Bien sûr, nous sommes satisfaits pour les écoles ayant obtenu une aide complète. Pour celles qui n'ont qu'un demi-poste cela s'apparente parfois à un emplâtre sur une jambe de bois. La FSU a demandé que les surnombres, s'il y en a, soit affectés sur les écoles signalées par les organisations syndicales et n'ayant rien obtenu. En particulier, les Epinettes à Epinal, Gohypré à Thaon les Vosges, maternelle Jean Macé à Gérardmer, La Louvroie à Golbey. C'est à l'aune de ses décisions que l'on mesurera la bienveillance du Directeur Académique. D'autre part, nous regrettons que certaines décisions donnent l'impression qu'elles résultent d'une situation conflictuelle entre Municipalité et DSDEN. Ce sont les enfants et les enseignants qui en font les frais !

Questions diverses

« Réaffectation suite à opération de carte scolaire » : c'est une dénomination technique qui ne change en rien sur le fond la réaffectation des collègues titulaires du CAPPEI.

Le scrutin élection des représentants de parents : il peut n'être fait que par correspondance mais il faut consulter le l'ancien conseil d'école élu car il faut une notification de celui-ci vers les parents pour que cela puisse se mettre en place.

Mise en place des Pôles d'Inclusion et d'Accompagnement Localisés (PIAL) : il y a eu plusieurs réunions (enseignants / aesh / personnels d'établissements), 5 au total jusqu'en décembre (1 en ASH).

Gestion Ressource Humaine de proximité : où en est-on ? Dasen : cela suit son cours. Il faudra déterminer les compétences sur le département. A ce jour, une personne est candidate.

Evaluations : temps de compensation reconduit ? Dasen : pas d'information à ce jour.